

Christian De Jonghe

Expert agréé en pollution du sol

AGRE/EPS/001488575 (validité : 07 septembre 2026)

Siège social : Rue du Village, 9 - 1370 Lathuy

Siège d'exploitation : Rue Breydel 34-40 - 1040 Bruxelles

Tel : +32 10 46 01 66

GSM : +32 498 66 60 48

@ : christian@aira.be

N° entreprise (TVA) : BE 0834 003 921



# Rapport de recherche

En vue d'une demande d'intervention auprès du Fonds



Ce rapport synthétise une étude limitée du sol au niveau d'un réservoir de mazout et des infrastructures à des fins de chauffage d'un bâtiment.

Le terrain soumis à étude :

**Avenue Jules Cesar, 118 à 1150 Woluwe-Saint-  
Pierre**

Ce rapport ne constitue pas un rapport d'étude conforme à la législation relative aux pollutions de sol en vigueur.

Commanditaire:

ACP Empereur c/o Syndic Duponcheele

Réalisé par:

Christian De Jonghe

Date du rapport:

27-09-24

Référence rapport:

0469-2406 - PROMAZ - RBC - Cesar 118

Version Canevas:

1.00

## 1. Introduction

Dans le cadre d'une éventuelle demande d'intervention auprès du Fonds Promaz, une étude limitée du sol a été réalisée pour statuer sur la présence d'une éventuelle pollution de sol liée à l'exploitation (ancienne ou actuelle) d'un réservoir de mazout à des fins de chauffage d'un bâtiment. La citerne a reçu un carton rouge lors du test d'étanchéité réalisé le 08/04/2024.

## 2. Réalisation

Le 20-8-2024, une étude limitée du sol a été réalisée au droit du terrain situé Avenue Jules Cesar, 118 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

La (les) parcelle(s) cadastrale(s) incluse(s) dans l'étude est (sont) la (les) suivante(s) :

\_ 21019A0171/00P003 - Situation fiscale : 1/1/2024

En annexe, est repris un tableau récapitulatif de l'infrastructure du réservoir de mazout. Le réservoir étudié est un réservoir enfoui.

Les forages ont été réalisés par Christian De Jonghe - Julien Pouchou, à proximité de la citerne et ses infrastructures.

L'infrastructure est schématisée sur une figure en annexe.

Des photos sont reprises en annexe avec indication des forages.

Sur base des constats organoleptiques au moment du (des) forage(s), les échantillons les plus contaminés ont été sélectionnés pour analyse par un laboratoire agréé.

La concentration maximale dans le sol pour le paramètre huiles minérales totales (EC10-40) est : 80 mg/kg ms.

Sur base de l'évaluation en annexe, il n'y a aucune indication de dépassement des normes d'intervention de l'Ordonnance pour l'usage considéré.

## 3. Conclusion:

Sur base de l'étude réalisée au droit des infrastructures d'une citerne de mazout, il ressort aucune suspicion suffisante de pollution du sol.

## 4. Recommandations:

Sur base de l'étude de sol réalisée, il n'y a pas de suspicion de pollution du sol suite à l'exploitation d'un réservoir de mazout.

Une demande au Fonds PROMAZ n'est pas possible avec ces données.

Fait

par Christian De Jonghe

pour Christian De Jonghe , expert agréé en gestion des sols pollués

le 27-09-24

## 5. Liste des Annexes:

A	1	Tableau récapitulatif des réservoirs de mazout et autres infrastructures pertinentes
A	2	Perceptions de chantier et comparaison des résultats d'analyse pour le sol
A	3	Photos des infrastructures et de la localisation des forages
A	4	Certificat d'analyse du laboratoire agréé
A	5	Descriptions de forage
A	6	Figure indiquant la localisation des infrastructures
A	7	Attestations

**Annexe 1 : Tableau récapitulatif des réservoirs de mazout et autres infrastructures pertinentes**

N°	Infrastructure	Volume	En service depuis	Hors service depuis	Certificat d'inspection	Photo
1	Réservoir enterré, tuyau de remplissage, tuyau d'évent, ligne d'aspiration et retour	<=8000 l	1967	08-04-2024 : plaquette rouge - pas encore de mise HS a priori	voir annexe certificat d'inspection	P1



**Annexe 3 : Photos des infrastructures et de la localisation des forages**



Forage F1

Réservoir enfoui de mazout - 7.600 L

Photo P1 : réservoir R1 et position des forages



Forage F1

Réservoir enfoui de mazout - 7.600 L + annexes (point de remplissage)

Photo P2 : réservoir R1 et annexes

**Annexe 4 : Certificat d'analyse du laboratoire agréé**

## AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC  
9 rue du Village  
1370 Lathuy (Jodoigne)  
BELGIUM

N° de client: 35008086

### RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

<b>Commande</b>	1448619 Solide / Eluat
<b>Client</b>	35008086 Christian De Jonghe - RBC
<b>Date de validation</b>	21.08.2024
<b>Projet</b>	130709 Cesar 118
<b>Prélèvement par</b>	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448619 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292026-292027.

Respectueusement,

**AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935**

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

Kamer van Koophandel    Directeur  
Nr. 08110898            ppa. Marc van Gelder  
VAT/BTW-ID-Nr.:        Dr. Paul Wimmer  
NL 811132559 B01



## RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

## Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292026	20.08.2024	F1 (50-75)
292027	20.08.2024	F1 (200-225)

## Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Fraction > 4mm <sup>*)</sup>		+ <sup>2)</sup>	- <sup>3)</sup>
Poids de la fraction tamisée >4mm <sup>*)</sup>	%	10,2 <sup>1)</sup>	<0,1 <sup>1),4)</sup>
Pierres naturelles <sup>*)</sup>		+ <sup>2)</sup>	- <sup>3)</sup>
Matière pierreuse (étrangère au sol) <sup>*)</sup>		+ <sup>2)</sup>	- <sup>3)</sup>
Matériau non pierreux (sol étranger) <sup>*)</sup>		- <sup>3)</sup>	- <sup>3)</sup>
Matière sèche	%	77,5 <sup>1)</sup>	81,6 <sup>1)</sup>

## Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Benzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	0,093	<0,050 <sup>4)</sup>
Toluène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>4)</sup>	<0,050 <sup>4)</sup>
Ethylbenzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>4)</sup>	<0,050 <sup>4)</sup>
m,p-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>4)</sup>	<0,050 <sup>4)</sup>
o-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>4)</sup>	<0,050 <sup>4)</sup>
Naphtalène (BTEX) (CMA) <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,10 <sup>4)</sup>	<0,10 <sup>4)</sup>
Somme des xylènes <sup>*)</sup>	mg/kg MS	n.d. <sup>4)</sup>	n.d. <sup>4)</sup>

## Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292026 F1 (50-75)	292027 F1 (200-225)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	80	<50 <sup>4)</sup>
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 <sup>4)</sup>	<8 <sup>4)</sup>
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 <sup>4)</sup>	<12 <sup>4)</sup>
Fraction C20-C30	mg/kg MS	43	<15 <sup>4)</sup>
Fraction C30-C40	mg/kg MS	25	<15 <sup>4)</sup>

<sup>1)</sup> Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe <sup>1)</sup> qui sont basés sur la matière brute (MB).

<sup>2)</sup> "+" : Indique "présent" ou "oui".

<sup>3)</sup> "-" : Indique "non présent" ou "non".

<sup>4)</sup> Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 26.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

## AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



## RAPPORT D'ANALYSE 1448619 0469-2406 - PROMAZ - Cesar 118

Date: 27.08.2024

### Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

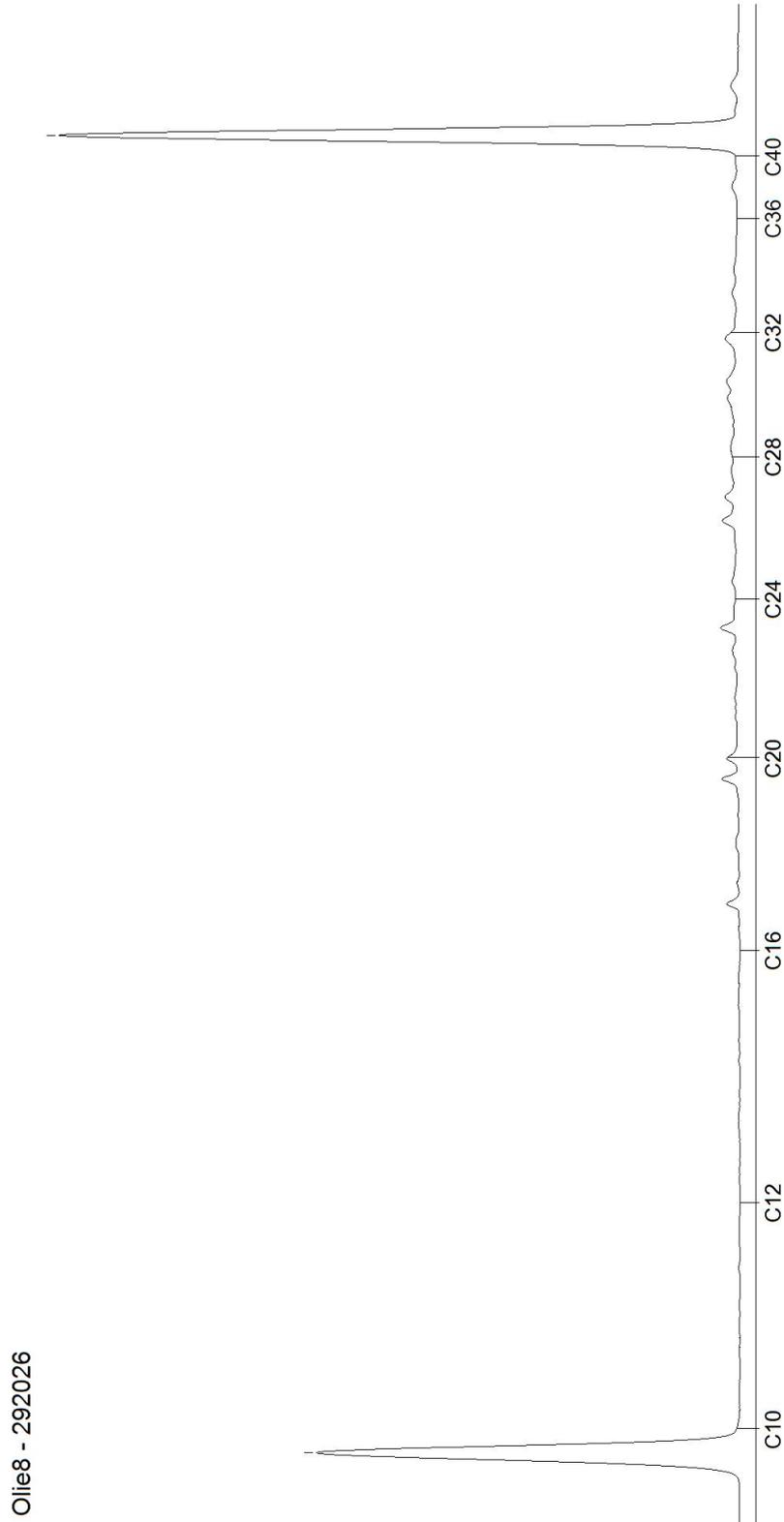
Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448619, Analysis No. 292026, created at 27.08.2024 05:14:04

**Nom de l'échantillon: F1 (50-75)**

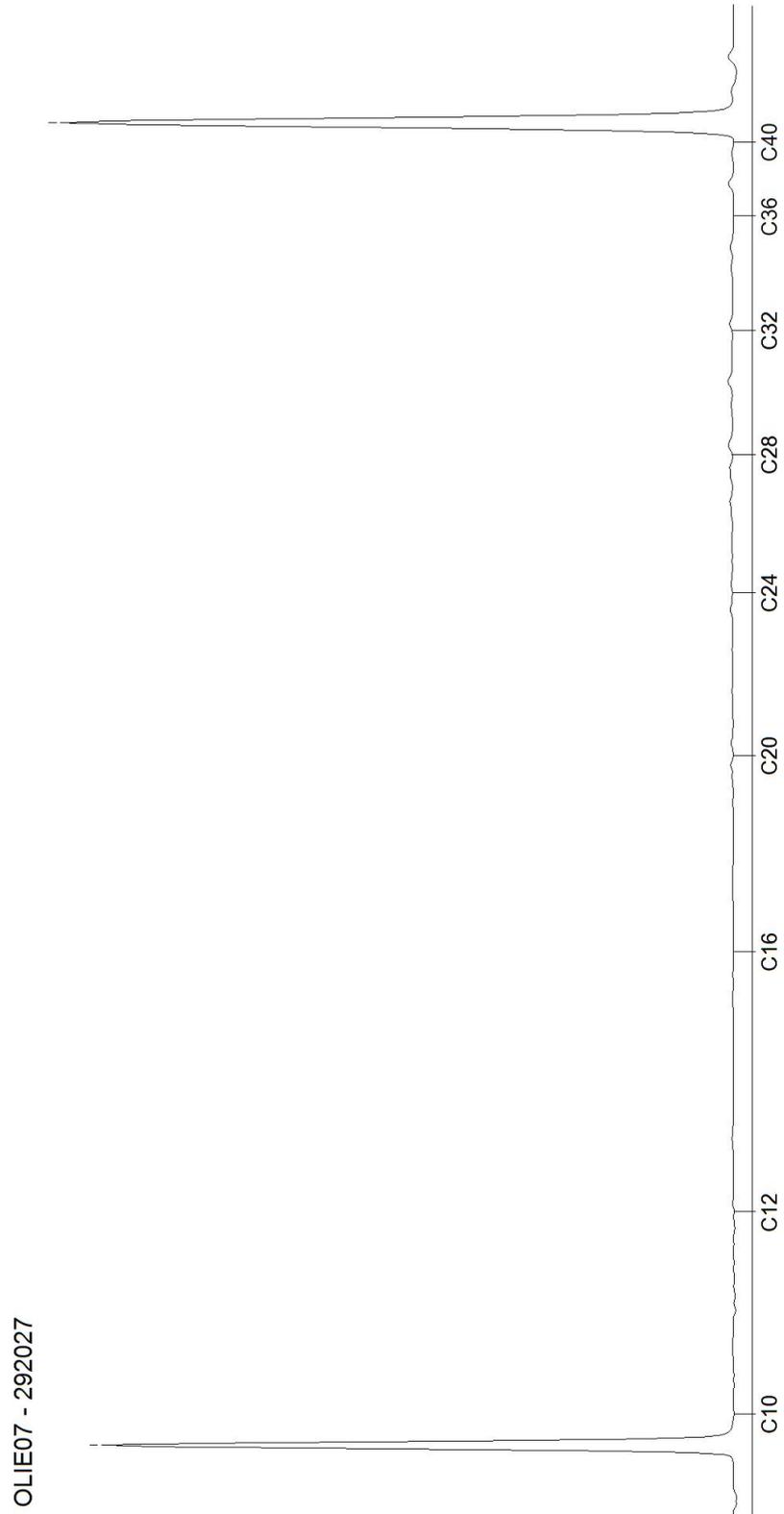


# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448619, Analysis No. 292027, created at 27.08.2024 05:30:50

**Nom de l'échantillon: F1 (200-225)**



## AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC  
9 rue du Village  
1370 Lathuy (Jodoigne)  
BELGIUM

N° de client: 35008086

### RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément FI (400-425)

Date: 27.08.2024

<b>Commande</b>	1448624 Solide / Eluat
<b>Client</b>	35008086 Christian De Jonghe - RBC
<b>Date de validation</b>	21.08.2024
<b>Projet</b>	130709 Cesar 118
<b>Prélèvement par</b>	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448624 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292037.

Respectueusement,

**AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935**

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

Kamer van Koophandel    Directeur  
Nr. 08110898            ppa. Marc van Gelder  
VAT/BTW-ID-Nr.:        Dr. Paul Wimmer  
NL 811132559 B01

page 1 de 3



# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

## RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément F1 (400-425)

Date: 27.08.2024

### Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292037	20.08.2024	F1 (400-425)

### Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Fraction > 4mm <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Poids de la fraction tamisée >4mm <sup>*)</sup>	%	<0,1 <sup>1),3)</sup>
Pierres naturelles <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matière pierreuse (étrangère au sol) <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matériau non pierreux (sol étranger) <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matière sèche	%	80,6 <sup>1)</sup>

### Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Benzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
Toluène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
Ethylbenzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
m,p-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
o-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
Naphtalène (BTEX) (CMA) <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,10 <sup>3)</sup>
Somme des xylènes <sup>*)</sup>	mg/kg MS	n.d. <sup>3)</sup>

### Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292037 F1 (400-425)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	<50 <sup>3)</sup>
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 <sup>3)</sup>
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 <sup>3)</sup>
Fraction C20-C30	mg/kg MS	<15 <sup>3)</sup>
Fraction C30-C40	mg/kg MS	<15 <sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe <sup>1)</sup> qui sont basés sur la matière brute (MB).

<sup>2)</sup> "-." Indique "non présent" ou "non".

<sup>3)</sup> Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 27.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

**AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935**

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

## RAPPORT D'ANALYSE 1448624 - 292037 0469 - Cesar 118 - complément F1 (400-425)

Date: 27.08.2024

### Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

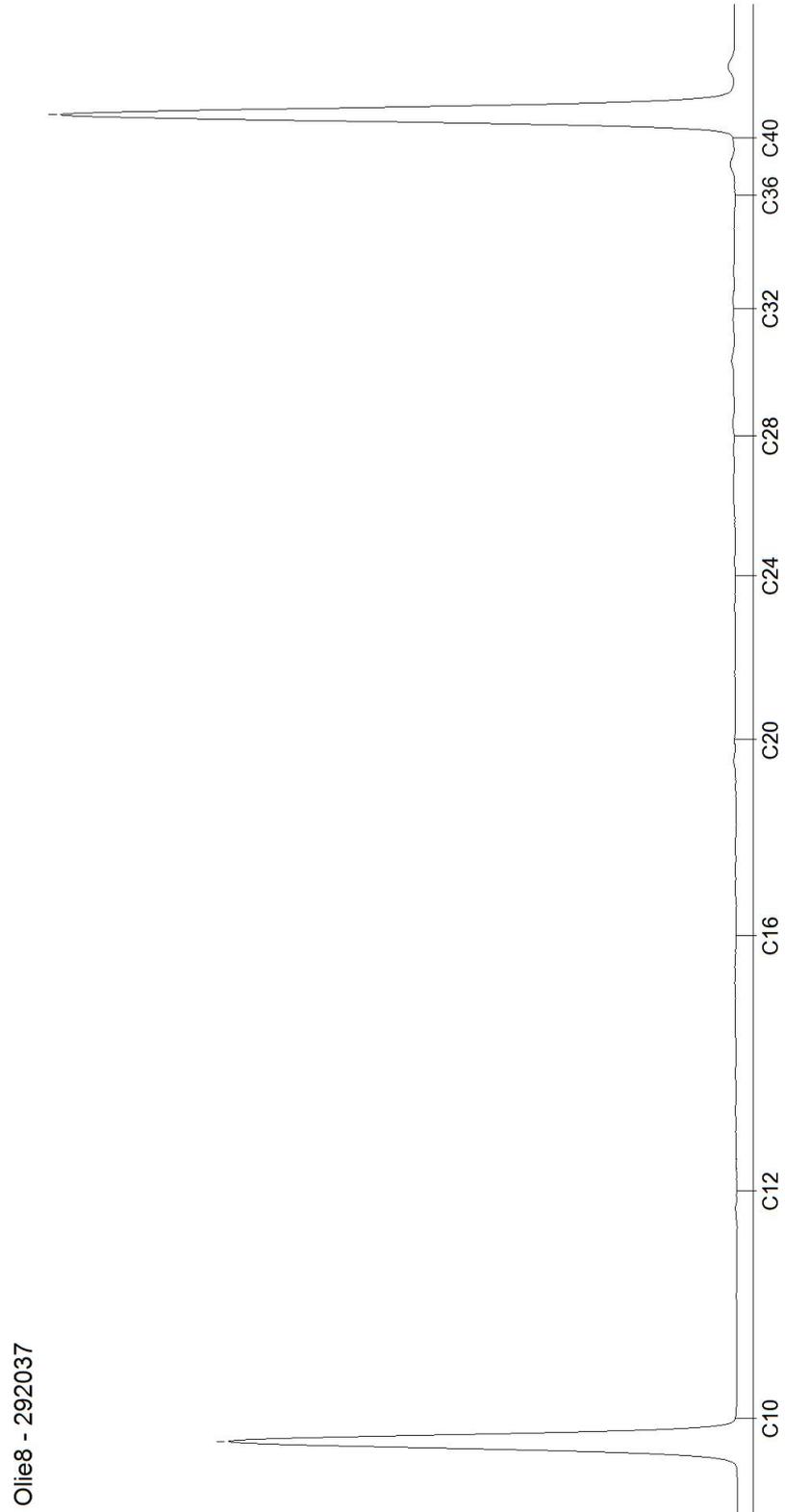
Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448624, Analysis No. 292037, created at 27.08.2024 05:14:04

**Nom de l'échantillon: F1 (400-425)**



## AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



Christian De Jonghe - RBC  
9 rue du Village  
1370 Lathuy (Jodoigne)  
BELGIUM

N° de client: 35008086

### RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - FI (475-500)

Date: 27.08.2024

<b>Commande</b>	1448626 Solide / Eluat
<b>Client</b>	35008086 Christian De Jonghe - RBC
<b>Date de validation</b>	21.08.2024
<b>Projet</b>	130709 Cesar 118
<b>Prélèvement par</b>	Client (CDJ)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser ci-joint le rapport définitif des analyses chimiques provenant du laboratoire pour votre dossier en référence.

Nous signalons que le certificat d'analyses ne pourra être reproduit que dans sa totalité. Les annexes éventuelles font partie du rapport.

Nous vous informons que seules les conditions générales de AL-West, déposées à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Deventer, sont en vigueur.

Au cas où vous souhaiteriez recevoir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le service après-vente.

En vous remerciant pour la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos sincères salutations.

Ce rapport d'analyse avec le numéro de commande 1448626 et la version du rapport d'analyse 1 contient l'analyse ou les analyses 292039.

Respectueusement,

**AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935**

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

Kamer van Koophandel    Directeur  
Nr. 08110898            ppa. Marc van Gelder  
VAT/BTW-ID-Nr.:        Dr. Paul Wimmer  
NL 811132559 B01

page 1 de 3



# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



# AGROLAB GROUP

Your labs. Your service.

## RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - F1 (475-500)

Date: 27.08.2024

### Information sur l'échantillon

Numéro d'échantillon	Date de prélèvement	Nom d'échantillon
292039	20.08.2024	F1 (475-500)

### Prétraitement des échantillons

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Fraction > 4mm <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Poids de la fraction tamisée >4mm <sup>*)</sup>	%	<0,1 <sup>1)</sup> . <sup>3)</sup>
Pierres naturelles <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matière pierreuse (étrangère au sol) <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matériau non pierreux (sol étranger) <sup>*)</sup>		.- <sup>2)</sup>
Matière sèche	%	82,9 <sup>1)</sup>

### Composés aromatiques

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Benzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	0,084
Toluène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
Ethylbenzène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
m,p-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
o-Xylène <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,050 <sup>3)</sup>
Naphtalène (BTEX) (CMA) <sup>*)</sup>	mg/kg MS	<0,10 <sup>3)</sup>
Somme des xylènes <sup>*)</sup>	mg/kg MS	n.d. <sup>3)</sup>

### Hydrocarbures totaux

Paramètres	Unité	292039 F1 (475-500)
Hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	<50 <sup>3)</sup>
Fraction C10-C12	mg/kg MS	<8 <sup>3)</sup>
Fraction C12-C20	mg/kg MS	<12 <sup>3)</sup>
Fraction C20-C30	mg/kg MS	<15 <sup>3)</sup>
Fraction C30-C40	mg/kg MS	<15 <sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Tous les résultats obtenus à partir de l'analyse de la matière solide sont basés sur la matière sèche (MS), à l'exception des paramètres marqués du signe <sup>1)</sup> qui sont basés sur la matière brute (MB).

<sup>2)</sup> "-." Indique "non présent" ou "non".

<sup>3)</sup> Explication : "<" ou "n.d." indiquent que la concentration de l'analyte est inférieure à la limite de quantification (LQ).

Début de l'analyse : 21.08.2024

Fin de l'analyse : 26.08.2024

Les résultats portent exclusivement sur les échantillons analysés. Si le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage, les résultats correspondent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Le laboratoire n'est pas responsable des informations fournies par le client. Les informations du client, le cas échéant, présentées dans le présent rapport d'analyse ne sont pas soumises à l'accréditation du laboratoire et peuvent affecter la validité des résultats d'essai. La reproduction d'extraits de ce rapport sans notre autorisation écrite n'est pas autorisée.

**AL-West B.V. (AGROLAB GROUP), Mme Delphine Colin, Tél : +33380681935**

Ce rapport transmis électroniquement a été vérifié et validé en accord avec les prescriptions de la EN ISO/IEC 17025:2017 pour les rapports simplifiés. Il est valide avec la signature numérique.

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl



## RAPPORT D'ANALYSE 1448626 - 292039 0469 - Cesar 118 - F1 (475-500)

Date: 27.08.2024

### Liste des méthodes

CMA/3/E*)	Benzène*) • Toluène*) • Ethylbenzène*) • m,p-Xylène*) • o-Xylène*) • Naphtalène (BTEX) (CMA)*) • Somme des xylènes*)
CMA/3/R.1	Hydrocarbures totaux C10-C40 • Fraction C10-C12 • Fraction C12-C20 • Fraction C20-C30 • Fraction C30-C40
CMA/5/B.3 ; CMA/5/B.4*)	Fraction > 4mm*) • Poids de la fraction tamisée >4mm*) • Pierres naturelles*) • Matière pierreuse (étrangère au sol)*) • Matériau non pierreux (sol étranger)*)
Conforme à NEN-EN 15934	Matière sèche

Les paramètres réalisés par AL-West BV sont accrédités selon la norme EN ISO/IEC 17025:2017. Seuls les paramètres non accrédités et/ou externalisés sont marqués du symbole \*).

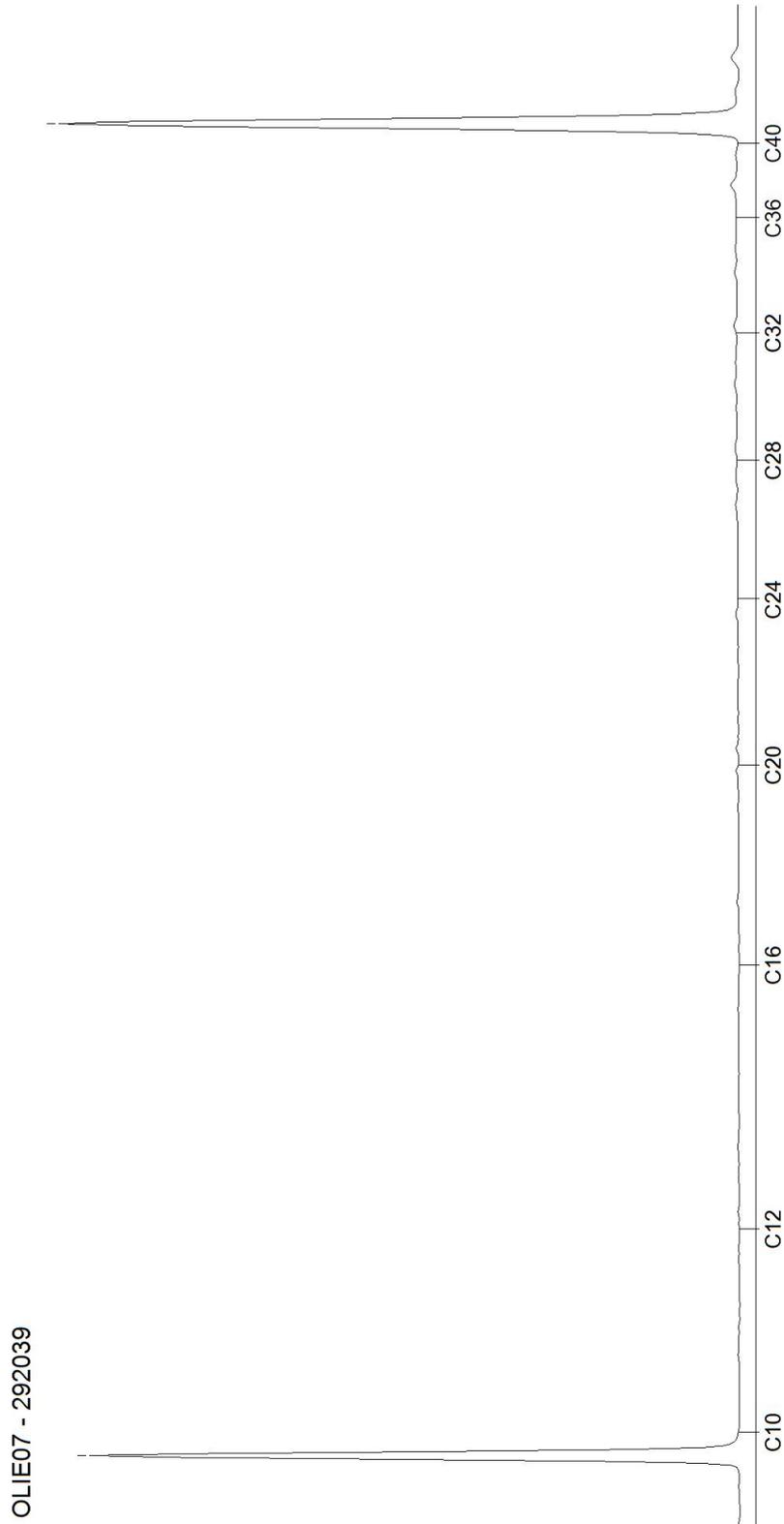
Kamer van Koophandel    Directeur  
Nr. 08110898            ppa. Marc van Gelder  
VAT/BTW-ID-Nr.:        Dr. Paul Wimmer  
NL 811132559 B01

# AL-West B.V.

Dortmundstraat 16B, 7418 BH Deventer, the Netherlands  
Tel. +31(0)570 788110  
e-Mail: info@al-west.nl, www.al-west.nl

CHROMATOGRAM for Order No. 1448626, Analysis No. 292039, created at 27.08.2024 05:30:50

**Nom de l'échantillon: F1 (475-500)**



## Annexe 5 : Descriptions de forage

Code: FF1

Description:

Date: 20-08-24

X: km

Y: km

Niveau de la surface Z: m

Niveau de l'eau: m Profondeur: 5 m

Remblayage du terrain:  Interrompu:

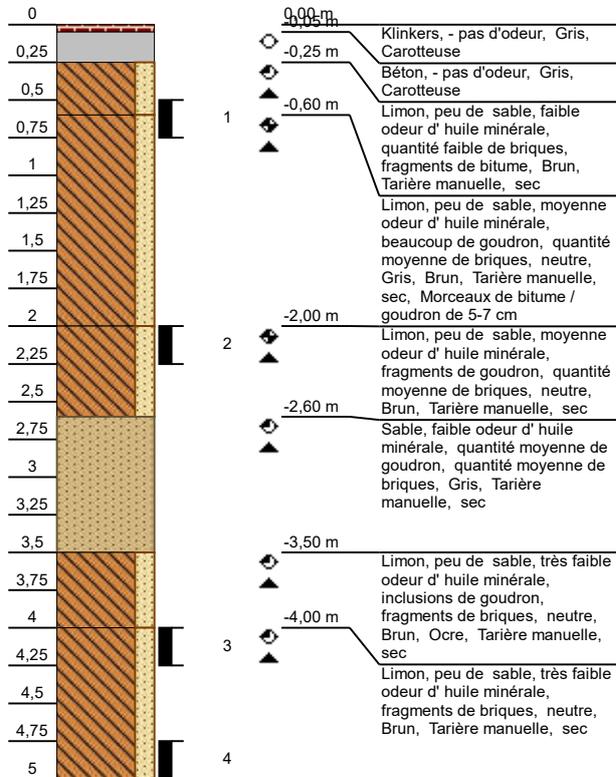
Diamètre du piézomètre:

Diamètre du trou:

Type: Forage

Heure: 00:00

Foré par: Christian De Jonghe



0469-2406

Date:

Adresse:

Substances suspectes:

Remarque:

César 118

Type: Promaz - Rapport de Recherche

X: ■

Y: ■

Z: ■

Lambert 72

Foré par: ■

BSD: Christian De Jonghe

Nom:

Téléphone:

# Echantillons de terrain

Code projet 0469-2406

Forage F1

N°	Nom	De (m)	A (m)	Remanié	Date	Code barre 1	Code barre 2	Matrice du te	Appareil	Méthode	Observation de terra	Type d'obs. de t	Remarque
1	1	0,50	0,75	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841661				steekbus			
2	2	2,00	2,25	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841662				steekbus			
3	3	4,00	4,25	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841664				steekbus			
4	4	4,75	5,00	<input type="checkbox"/>	20/08/24	A99901841663				steekbus			

Annexe 6 : Figure indiquant la localisation des infrastructures



Légende:

1	Réservoir de mazout R1 - 7.600 L
---	----------------------------------

## Annexe 7 : Attestations



Contrôle de citernes d'hydrocarbures  
Controle van stookolie tanks

☎ 069/57 93 49 • Fax 069/66 29 37  
Rue Beyaert, 75 • B-7500 Tournai  
www.certitank.be • info@certitank.be

PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE  
CT/04/24/058457

**Adresse de facturation :**

OFFICE DUPONCHEELE  
68 Boulevard saint-michel  
1040 Etterbeek  
Belgique

**Adresse d'intervention :**

ACP RESIDENCE EMPEREUR  
118 AVENUE JULES CESAR  
1150 Woluwe-Saint-Pierre  
Belgique

**Date du contrôle :** 08/04/2024

**Technicien :** Frédéric Clos

**Agrément :** Agrw.TUS-003/A/03

**Agreement Date :** 15/12/2022

**Réglementation :**

- 1er février 2018 – Arrêté du Gouvernement Bruxellois relatif aux dépôts de liquides inflammables utilisés comme combustible.
- 4 mars 1999. — Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale fixant la liste des installations de classe IB, II et III
- 13 mars 1998 – AR relatif au stockage de liquides extrêmement inflammables, facilement inflammables, inflammables et combustibles en Région de Bruxelles-Capitale.

**Description de l'installation :**

<b>Capacité</b>	7,600 l	<b>Année d'installation</b>	1967
<b>Produit</b>	Mazout de Chauffage	<b>Forme</b>	Cylindrique
<b>Localisation</b>	Souterraine	<b>Type</b>	Simple Paroi
<b>Matériau</b>	Métallique	<b>Accessible</b>	Non
<b>Nom / n°</b>	118 1150 BRUXELLES (WOLUWE-SAINT-PIERRE)	<b>Diamètre</b>	150 cm

**Permis d'exploitation ou d'environnement :**

<b>Type de permis</b>	Manquant
-----------------------	----------

**Équipement :**

Équipement	N° de série	Date d'étalonnage	Valeur
Appareil de mesure SDT 170	170100129	18/10/2023	
sonde noire principale	011220001	18/10/2023	47.0
sonde rouge principale	011200013	18/10/2023	49.0

**Travail :**

Epreuve d'étanchéité (Contrôle d'étanchéité par ultrasons à une dépression maximale de 250 mbar).

**Résultat :** La citerne est défectueuse - voir remarques



**PROCÈS VERBAL DE CONTRÔLE**  
**CT/04/24/058457**

Points Vérifiés	Type	Résultat	Remarques
Niveau de liquide dans la citerne (cm)		112.0 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne (cm)		0.3 cm	
Niveau d'eau/boue dans la citerne après dépression en cm.		0.0 cm	
Tuyauterie de remplissage	Sur la citerne	En ordre	
Tuyauterie de ventilation	Sur la citerne	En ordre	
Anti-débordement	Sifflet d'alarme	Voir les remarques	Le sifflet d'alarme doit être remplacé par une sonde électronique permettant l'arrêt automatique de la livraison lorsque le niveau atteint 98% du volume de la citerne.
Détection de fuites	Absent		
Aspiration de mazout	Haute	En ordre	
Retour de mazout	Présent	En ordre	
Jauge	Jauge pneumatique	En ordre	
Contrôle de Pollution		Voir les remarques	Bien que le contrôle ait permis de conclure à une défectuosité de la citerne, aucune pollution n'a été constatée lors de notre intervention.
Trou d'homme	Présent	En ordre	
Chambre de visite	Maçonnerie	Pas d'application	
Encuvement	Pas d'application		
Différence de potentiel citerne/sol (mV)		0.0 mV	

Autres remarques :

**La citerne n'a pas fait l'objet d'une déclaration auprès des autorités compétentes ou l'attestation n'a pu être remise au technicien. Une copie est à nous faire parvenir.**

Conclusions :

**Le réservoir n'est pas étanche sous le niveau du liquide et doit être mis hors service conformément aux réglementations en vigueur.**

**Une plaquette rouge a été apposée sur la tuyauterie de remplissage.**



L'inspecteur

Le client

Frédéric Clos